



Mouvement financier entreprise vers particuliers

Par Yaltar

Bonjour,
je me permets de venir poser une question qui me taraude depuis assez longtemps.

J'aurais aimé savoir s'il existait un moyen légal, pour une entreprise de 'payer'/'dédommager'/'rétribuer' je trouve pas le bon terme de nombreux particuliers, si possible sans notion de contrat de travail ou autre.

Pour essayer de donner un peu de contexte, sans trop en dévoiler sur une idée qui trotte depuis bientôt dix ans : Admettons que je suis une entreprise qui organise des loteries (on passera sur la partie 'comment faire une loterie légale', j'ai déjà creusé cette partie), mais la particularité de cette loterie, c'est que ce sont des particuliers qui proposent les lots. Donc le but, est qu'une fois la loterie finie, et le lot du particulier 'gagné' par quelqu'un, il faudrait que je dédommage le particulier pour le montant de son lot une fois que celui ci l'aura remis au gagnant.

La société serait donc une sorte d'organisateur de loterie, fait rentrer l'argent (et les participants de fait), et en redonne une partie au particulier qui à fournis le lot.

Donc je pose la question de comment une entreprise peut légalement 'dédommager' les particuliers pour leur lots financièrement.

J'aimerais éviter la vente entre le particulier et l'entreprise, cela forcerais à avoir l'entreprise propriétaire, un certain temps, des biens et ca complique tout notaement la compta.

De plus l'entreprise serait principalement un site internet :)

Par avance,
Merci